



Cumul de 2 contrats (1mi-temps et 1temps complet pdt 1 mois)

Par **bristolle**, le **10/08/2008** à **12:23**

Bonjour, rnje souhaite savoir s'il est possible de cumuler au cours d'un contrat de travail - public- d'un an à mi-temps, un autre contrat de travail, à temps complet celui-ci et d'un mois seulement. (Dans la mesure ou les jours de travail du temps plein correspondent à des jours non travaillés du temps partiel...). rnLe contrat a tps complet étant pour une période de Noël, je risque de faire beaucoup d'heures... Y a t-il une limite légale??rnrnmerci d'avance